

DP

# DOMAINE PUBLIC

**Analyses, commentaires et informations sur l'actualité suisse**

Un point de vue de gauche, réformiste et indépendant

*En continu, avec liens et commentaires, sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch)*

DP2116

Edition du  
21 mars 2016

DANS CE NUMÉRO

---

**Immigration: gérer la quadrature du cercle** (Jean-Daniel Delley)

La nécessaire régulation de la libre circulation

**Le programme quadriennal de législation et ses limites** (Lucien Erard)

L'absence de maîtrise du calendrier politique relativise les ambitions planificatrices du Conseil fédéral

**Electricité: la débandade des barons** (Jean-Daniel Delley)

Les problèmes d'Alpiq, Axpo ou FMB n'ont rien de mystérieux

**Apple contre FBI: L'Europe bouge enfin, la Suisse au loin** (Jacques Guyaz)

La sécurité des données numériques entre Etats et géants du Net

**Viande tendre, maudite et durable** (Gérard Escher)

Les méthodes d'élevage des animaux de rente et les habitudes de consommation doivent évoluer pour contribuer à la survie alimentaire de l'humanité

# Immigration: gérer la quadrature du cercle

La nécessaire régulation de la libre circulation

Jean-Daniel Delley - 12 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29060>

Conjuguer le respect de l'accord de libre circulation des personnes (ALCP) et la mise en œuvre de l'[initiative contre l'immigration de masse](#) relève de la mission impossible. Seul un nouveau vote permettra de résoudre ce conflit. Mais ce scrutin exige une préparation soigneuse.

Jusqu'à présent, la stratégie du Conseil fédéral n'a guère suscité de louanges: attentisme, hésitation, absence de perspective, attitude timorée, telle est la tonalité générale des commentaires.

Ces critiques négligent les difficultés auxquelles doit faire face l'exécutif fédéral. En application des articles [121a](#) et [197, chiffre 11](#) de la Constitution fédérale, adoptés en votation populaire le 9 février 2014, le gouvernement doit exécuter deux tâches en parallèle: adapter la législation sur les étrangers de manière à limiter l'immigration et simultanément renégocier l'ALCP. Mais les modalités de la limitation dépendent des résultats de la négociation.

## Le Conseil fédéral a bravement fait son travail

Dire que le Conseil fédéral a traîné les pieds, c'est méconnaître qu'il a adopté, le 20 juin 2014 déjà, son [plan de mise en œuvre](#) de l'initiative et, le 8 novembre 2014, un projet

de [mandat de négociation](#), entériné le 11 février 2015. En février 2015 toujours, il soumet à la consultation un [projet législatif](#) différant l'introduction de plafonds et de contingents jusqu'aux résultats connus de la négociation avec Bruxelles.

Ce projet est [mal accueilli](#). Quant aux négociations avec l'Union européenne, elles n'ont jamais débuté.

Bruxelles, pour qui la libre circulation constitue un principe de base non négociable du marché unique, accepte tout au plus des consultations avec Berne, demeurées pour l'heure sans résultats tangibles. L'Union est d'autant moins prête à des concessions qu'elle doit gérer les velléités isolationnistes de la Grande-Bretagne.

Un an plus tard, afin de respecter le délai de trois ans prescrit par l'initiative pour sa mise en œuvre, le gouvernement adresse à la fois un [nouveau projet](#) aux Chambres et un signe de bonne volonté aux Européens en lançant la procédure de ratification de l'extension de la libre circulation à la Croatie.

Une clause de sauvegarde unilatérale autoriserait le Conseil fédéral à plafonner annuellement le nombre d'autorisations lorsqu'un

certain seuil d'immigration est dépassé. Trop floue pour l'UDC, contraire à la libre circulation pour les partisans du maintien des relations bilatérales avec l'Union, cette clause ne devrait pas passer la rampe parlementaire.

Le Conseil fédéral a-t-il perdu du temps, louvoyé au lieu de reconnaître d'emblée l'incompatibilité des exigences de l'initiative avec le principe de la libre circulation? Non, il a tout simplement tenté de remplir le mandat donné par le constituant. Pour s'enfoncer dans l'impasse prévisible.

Mais s'il avait dès le départ déclaré un tel aboutissement et appelé à une nouvelle votation pour clarifier la situation - par exemple confirmation ou non des accords bilatéraux -, les partisans de l'initiative lui auraient à juste titre reproché de refuser le verdict populaire.

En explorant toutes les pistes, le Conseil fédéral a réalisé en quelque sorte un exercice pédagogique, faisant apparaître progressivement les contradictions, les impossibilités, les difficultés et les risques d'un contingentement de l'immigration.

## La responsabilité du patronat et de la droite

De toute évidence, pour

convaincre une majorité populaire, il faudra plus encore. Car la libre circulation n'a pas que des avantages, il faut l'admettre. Le *dumping* salarial et la mise à l'écart des salariés âgés restent une réalité.

Pour gérer l'immigration, [Rudolf Strahm](#) suggère de réintroduire la priorité aux résidents, un mécanisme en vigueur jusqu'en 2007 pour tous les étrangers désireux de travailler en Suisse et qui prévaut aujourd'hui encore pour ceux des Etats tiers - hors UE et AELE. L'employeur doit prouver qu'il a cherché en vain

des candidats sur le marché indigène.

Ce mécanisme permettrait une application flexible selon les cantons et les branches: application allégée là où règne une pénurie de main-d'œuvre; davantage de rigueur au contraire dans les régions et les branches qui connaissent un taux de chômage élevé. Strahm ne craint pas un désaveu de Bruxelles - ce mécanisme est déjà en vigueur à Genève - qui a d'autres chats à fouetter avec ses pays membres, pas toujours en règle avec les textes du traité.

Le [plan d'action](#) de l'Union

syndicale suisse ne risque pas, lui, de heurter l'Union européenne. Appliquer de manière plus rigoureuse les mesures d'accompagnement et les compléter ([DP 2114](#)), rendre compatible activité professionnelle et responsabilité familiale, mieux protéger les travailleurs âgés notamment pour que la libre circulation ne se réduise pas à un vaste exercice de mise à l'écart des salariés indigènes.

Dans ce domaine, la Suisse est libre de ses mouvements. Pour autant que le patronat et la droite politique comprennent l'enjeu.

## Le programme quadriennal de législature et ses limites

L'absence de maîtrise du calendrier politique relativise les ambitions planificatrices du Conseil fédéral

Lucien Erard - 14 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29064>

On ne peut qu'être admiratif à la lecture du *Message* du Conseil fédéral sur le [programme de législature](#) pour les années 2016 à 2019.

En effet, les auteurs s'efforcent de couvrir l'ensemble des activités du gouvernement et de son administration et, plus difficile encore, de leur donner une certaine cohérence.

Les lecteurs imaginent sans doute que les objectifs fixés dans ce document ont une influence déterminante sur les activités de la législature. Or, et le Conseil fédéral le

rappelle, la plupart des activités d'une législature dépendent de décisions antérieures et s'inscrivent dans la continuité.

De plus, le gouvernement doit souvent partager ses compétences avec d'autres acteurs: les cantons bien sûr, mais aussi les Chambres et le peuple.

Certes, l'exercice de rédaction de ce rapport, largement aux mains de l'administration, permet au Conseil fédéral et au Parlement de savoir ce que mijotent les départements et

leurs différents offices. Il n'empêche: malgré des efforts méritoires, le lien entre les activités et les décisions concrètes d'une part et, d'autre part, les objectifs annoncés dans le programme de législature reste très artificiel.

La quinzaine de pages présentant le bilan du programme de la précédente législature (2011-2015) le montrent bien. Il suffit de penser à la votation du 9 février 2014, marquée par l'acceptation, évidemment non voulue par les autorités, de l'initiative populaire «*contre*

*l'immigration de masse*» dont le Conseil fédéral observe sobrement qu'elle«*a tendu les relations entre la Suisse et l'UE*». Ce qui a notamment entraîné le report du *Message* relatif à l'extension à la Croatie de l'accord sur la libre circulation.

En réalité, c'est la nature même de l'exercice qui ne paraît pas claire. Peut-on imaginer qu'un pays comme la Suisse, libéral, soit en mesure de se lancer dans un exercice de planification auquel tous les autres ont renoncé depuis longtemps?

La marche d'un pays évolue en fonction de bien d'autres critères: la situation économique, les impulsions politiques données par les décisions du Parlement et par les institutions de la démocratie directe (initiatives populaires et votations référendaires), pour ne rien dire des engagements internationaux, devenus très influents en matière économique, commerciale et désormais aussi financière.

L'essentiel ne tient pas à une planification purement théorique, mais à la capacité des institutions de répondre

efficacement à ces impulsions extérieures, aux initiatives du Conseil fédéral et de l'administration, mais aussi du monde politique et économique, ainsi que des partenaires sociaux – et aussi, en coulisses, des groupes d'intérêt.

Pour la prochaine législature, les enjeux ne manquent pas. Des décisions essentielles devront être prises, concernant nos relations avec l'Europe, le terrorisme, la fiscalité, l'équilibre budgétaire, les taux de change, la formation, la santé, l'environnement, la politique énergétique, entre autres domaines importants. Le rapport pose bien l'état de ces différents dossiers.

Le programme que le Conseil fédéral soumet à l'approbation des Chambres se présente en trois lignes directrices, déclinées en [18 objectifs](#), chacun d'entre eux indiquant les buts à atteindre et les moyens à mettre en œuvre. Sont également énumérés les différents *Messages* à soumettre au Parlement.

Le programme est accompagné par un plan financier et une stratégie pour le développement durable. Si le

Conseil fédéral peut décrire en détail ses projets, il serait vain, et bien présomptueux, de décider aujourd'hui pour les quatre prochaines années sur chacun des points envisagés. Reste à savoir si le Conseil national partagera cet avis ou s'il voudra, lors de sa session spéciale du 28 avril prochain, ouvrir un débat sur tout ou partie du programme pour la législature qui vient de commencer.

Ceci dit, on sait bien que les finances et la fiscalité resteront, durant toute la législature, au centre des débats.

Le refus de s'endetter, alors qu'il faudrait d'une part investir dans les infrastructures et la formation et, d'autre part, financer une politique plus sociale et une fiscalité plus équitable, peut avoir des conséquences économiques et sociales gravissimes. C'est un message que la gauche se doit de faire passer.

Elle en aura maintes fois l'occasion au cours des prochaines sessions, d'abord en poursuivant les travaux de la réforme de l'imposition des entreprises III.

# Electricité: la débandade des barons

Les problèmes d'Alpiq, Axpo ou FMB n'ont rien de mystérieux

Jean-Daniel Delley - 19 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29084>

Ils ont régné sur la politique énergétique des décennies durant et engrangé des bénéfices colossaux. Et voilà que les barons de l'électricité pleurent misère et quémandent l'aide de l'Etat.

Le temps est venu de faire la critique de l'aveuglement d'une corporation plus occupée à accumuler des profits qu'à garantir un approvisionnement électrique durable et respectueux de l'environnement.

L'annonce a fait l'effet d'une bombe. Alpiq, l'un de ces barons, met en vente jusqu'à 49% de ses participations dans des installations hydroélectriques.

## Déficits vertigineux

Et pourtant, ce désengagement ne devrait pas surprendre. L'entreprise, surendettée, a déjà désinvesti et réduit ses effectifs auparavant: vente de ses participations dans des centrales à gaz en Italie, dans Repower et dans la centrale de pompage-turbinage du Nant de Dranse.

L'an passé, elle s'est dé faite de petites centrales au Tessin et en Valais, de ses parts dans Swissgrid, la société nationale d'exploitation du réseau, d'une centrale à gaz en France et d'une usine électrique en Norvège.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que datent les soucis d'Alpiq. Son chiffre d'affaires a chuté de plus de moitié depuis 2000. Et depuis 2010, ses pertes cumulées se montent à plus de 4 milliards de francs.

En cause, la baisse du prix de l'électricité sur le marché européen - moins de 3 centimes le kWh -, inférieur à ses coûts de production: 6,5 centimes pour les barrages, 4,5 centimes pour Gösgen et 5,5 centimes pour Leibstadt.

Or Alpiq travaille dans le commerce de gros libéralisé. Elle ne peut se rattraper sur les consommateurs finaux, captifs de leur distributeur, comme le font en partie ses cousins Axpo et FMB. [Ces deux dernières](#) sont d'ailleurs également à la peine.

## Offre surabondante

Grand responsable de cette débandade, l'effondrement du prix du kWh provoqué par une offre surabondante, elle-même stimulée par le subventionnement de l'électricité solaire et éolienne, nous disent les barons. Certes, mais l'encouragement vigoureux des énergies renouvelables n'explique pas de loin l'impasse dans laquelle se sont fourvoyés les électriciens helvétiques. L'exploitation des schistes bitumeux a provoqué

l'effondrement du prix du charbon américain, aujourd'hui exporté en Europe pour la production d'électricité.

En effet, les barons ont eux-mêmes contribué à cette surabondance électrique. Les bénéfices substantiels obtenus par la vente de l'énergie de pointe dans les années 2000 - près de 3 milliards en 2011 encore - ont été investis dans des centrales à gaz et à charbon à l'étranger et dans de coûteuses installations de pompage-turbinage. En 2011, ils planifiaient encore chacun une nouvelle centrale nucléaire.

Il est pour le moins paradoxal d'entendre ceux-là même qui ont toujours visé la maximisation du volume de production - encouragement du chauffage électrique, réticences envers toute mesure d'économie - et moqué les énergies alternatives se plaindre de la surproduction due à ces énergies.

Par ailleurs les électriciens, hypnotisés par les gains procurés par la vente d'énergie de pointe, ont investi des milliards dans de coûteuses installations de pompage-turbinage. Quand bien même [des spécialistes de l'économie énergétique](#) pronostiquaient depuis plus de dix ans une baisse sensible des marges et conseillaient aux grandes

entreprises du secteur de privilégier un nouveau modèle d'affaires, centré sur une offre globale de services énergétiques (conseils, efficacité, solutions globales) plutôt que sur la seule vente d'énergie.

C'est d'ailleurs à ce nouveau modèle, mais bien tardivement, que s'activent les trois grands de l'économie électrique. A noter qu'Alpiq (Jasmin Staiblin) et FMB (Suzanne Thoma) sont maintenant dirigées par des femmes, comme de juste appelées à faire le ménage après la gestion désastreuse de barons aussi arrogants

qu'imprévoyants.

### **Prix de *dumping***

Le problème ne réside pas dans le bas prix de l'électricité en général ni dans l'encouragement de la production photovoltaïque et éolienne. Le prix de l'électricité produite à partir des énergies fossiles est un prix de *dumping*. Il ne reflète pas les coûts environnementaux et sanitaires laissés à la charge de la collectivité. Sans parler des coûts non couverts de démantèlement des centrales nucléaires et de stockage de leurs déchets.

Une occultation qui permet à [Christoph Blocher](#) de préconiser une aide publique au nucléaire sous prétexte d'égalité de traitement avec les énergies renouvelables.

Cette distorsion de concurrence met en péril le tournant énergétique et fragilise l'industrie hydroélectrique. La solution? Une taxe sur l'électricité issue des énergies fossiles, qui rétablirait une saine concurrence qu'une majorité politique célèbre plus souvent qu'elle ne crée les conditions de son exercice.

## **Apple contre FBI: L'Europe bouge enfin, la Suisse au loin**

La sécurité des données numériques entre Etats et géants du Net

Jacques Guyaz - 17 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29078>

*Domaine Public* s'est fait l'écho de l'accord Privacy Shield sur l'échange des données entre l'Union européenne et les Etats-Unis ([DP 2114](#)). Cet accord, selon des experts indépendants, permettra aux autorités américaines d'accéder sans trop de difficultés aux informations issues du Vieux Continent.

L'affaire Apple contre FBI a enfin provoqué un certain réveil en Europe. L'ancienne commissaire européenne Viviane Reding en apprend de belles à tous ceux qui ne lisent pas le [Guardian](#).

Elle rappelle d'abord qu'en septembre 2015 l'Union européenne et les Etats-Unis ont signé un accord sur l'échange des données dans les affaires criminelles. En octobre de la même année, dans une affaire de trafic de drogue et de demande d'accès à des courriels de la messagerie Hotmail hébergée en Irlande sur des serveurs de Microsoft, nous citons [Viviane Reding](#), «*le Département de la justice américain a demandé à un tribunal américain de contourner le cadre légal existant entre l'UE et les Etats-Unis dans le cas de Microsoft. Ce double discours est*

*effrayant et nous allons avoir le même problème avec le cas d'Apple*».

Selon le *Guardian*, l'un des juges a en effet souligné que la justice américaine n'avait pas à se soucier des relations internationales... La Commission européenne a répondu à son ancienne commissaire qu'elle sera vigilante sur les engagements contraignants pris par les Etats-Unis. Des mots bien sûr dont nous pouvons parier qu'ils n'auront guère d'effets concrets sur la justice américaine.

Cette affaire devrait ravir l'UDC qui souhaite que le droit national l'emporte sur le droit international. Car c'est dans la même logique que la justice américaine considère que son droit l'emporte sur tous les autres. On attend avec intérêt une éventuelle réaction de l'UDC.

La cause Apple contre FBI suscite une prise de conscience générale en Europe. Sous l'impulsion des Néerlandais, les régulateurs européens souhaiteraient attendre la fin du contentieux entre le FBI et Apple avant d'aller de l'avant avec [Privacy Shield](#).

Même le directeur du GCHQ, l'équivalent britannique de la

NSA, [déclare](#) qu'il est temps d'avoir un dialogue constructif entre toutes les parties concernées, qu'il n'est pas question de bannir le cryptage dans les échanges privés ni de généraliser les «*portes dérobées*» sur les *smartphones*. Comme les Britanniques ont tout inventé dans ce domaine, on peut les croire. Mais l'histoire de l'espionnage britannique montre justement qu'il ne faut surtout pas les croire.

Pour l'instant la confusion règne. L'impression dominante est celle de la nécessité de la protection des données personnelles face à l'intrusion des Etats.

Pourtant les sociétés Internet, d'Apple à Facebook, se montrent tout aussi invasives. Apple défend aussi ses intérêts commerciaux de détenteur d'une somme immense d'informations monétisables sur ses clients.

Heureusement, le simple particulier peut aussi chercher à prendre en main son destin de producteur de données. Un projet vise à lui redonner la maîtrise des informations qu'il produit et à empêcher leur transfert outre-Atlantique. [Ce projet](#) nommé HAT est bien sûr anglais et basé à Cambridge. On peut faire confiance au pays de Ian Fleming et de John Le Carré - ou pas.

## Viande tendre, maudite et durable

Les méthodes d'élevage des animaux de rente et les habitudes de consommation doivent évoluer pour contribuer à la survie alimentaire de l'humanité

---

Gérard Escher - 15 mars 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29071>

La chasse au mammouth, en renforçant la coopération, le partage et le progrès technologique (armement), a contribué au développement de notre humanité.

La vache, en ennoblissant l'herbe indigeste pour la transformer en sbrinz et viande séchée, a sauvé nos ancêtres de la famine.

Mais aujourd'hui les vaches, les porcs et les poulets, qui utilisent 80% des terres

agricoles, ne fournissent que 15% des calories utiles. Les 1'300 millions de tonnes de céréales fourragères que l'on donne chaque année aux animaux pourraient nourrir trois milliards et demi de vegans.

### Production et impact

Selon la FAO, un milliard et demi de bovins, un milliard de cochons et deux milliards d'ovins partagent la planète avec nous (chiffres 2012). Plus

de cinquante milliards de poules sont tuées chaque année. En 2010, la production mondiale de viande (poids carcasse) s'élevait à 285 millions de tonnes, soit un peu moins de 40 kilos de viande par être humain. C'est bien assez selon votre cardiologue.

Hélas, la répartition demeure inégale: le Bengali dispose de moins de deux kilos par an, l'*homo americanus* en reçoit 122 kg et le Suisse 52 kg. La consommation a fortement

augmenté depuis les années 1950. Ainsi l'Espagne est passée de 20 kg par habitant en 1950 à 112 kg actuellement, tandis que le Brésil et la Chine connaissent des taux d'accroissement analogues, avec une consommation multipliée par 5 en 20 ans pour la Chine.

Une telle augmentation a son prix, qui pèse sur les animaux (les poulets par exemple ont doublé de poids en 50 ans et atteignent leur taille adulte en deux fois moins de temps), sur notre santé et sur l'environnement: la biodiversité agricole réduite au soja et au maïs OGM, l'érosion des sols, la déforestation, la pollution des eaux peuvent y être attribués - en simplifiant - aux monocultures intensives nécessaires à l'élevage de tout ce cheptel. Bref, la viande est un luxe. La terre peut-elle durablement conserver l'élevage?

## Scénarios d'avenir

Les scénarios abondent, dans leur diversité. La FAO affirme qu'il faudra disposer de 455 millions de tonnes de viande en 2050 pour assurer nos besoins. Le modèle est en partie basé sur une corrélation linéaire entre l'augmentation du PNB et celle de la consommation de produits carnés. Ces derniers, l'écosystème ne pourra pas les produire dans les quantités

voulues sans déforestations, sans piscicultures océaniques, sans intensification de l'élevage, sans consommation d'insectes et de viande synthétique - déjà disponible en laboratoire.

Une autre analyse - populaire - se focalise sur la nécessaire réduction des émissions de gaz à effet de serre. Sachant que le cheptel est responsable de 18% des émissions globales, ces dernières ne peuvent être significativement réduites que par une diminution de la consommation de viande d'environ 60% en Europe (40% en Suisse). Les gros «pollueurs» en gaz sont les bovins élevés par les pauvres et qui avalent jusqu'à deux tonnes de paille par kilo de viande produite, contre 75 kg de foin par kilo de viande aux USA. L'élevage en mégafermes permet en plus la récupération du méthane. Cette approche, trop simpliste pour s'avérer suffisamment efficace, conduit à de tels paradoxes...

## Elevage durable

Les scénarios les plus intéressants restent ceux qui prennent en compte la complexité écosystémique. Combien de viande peut-on produire sans maltraiter les animaux, sans déforestations supplémentaires, tout en réduisant l'intensité des

élevages et la pression sur les sols, sans oublier d'améliorer les rotations, avec des animaux qui consomment exclusivement les aliments résiduels (balle et son du riz décortiqué, par exemple) ou non digestibles par les êtres humains (à commencer par l'herbe), le tout en réduisant les pertes et les déchets ainsi qu'en privilégiant le poisson et le poulet, énergétiquement plus efficaces?

Pour répondre, il faudrait disposer d'une base de données mondiale des ressources naturelles assez précise, qui, hélas, fait encore défaut. Et ceux qui se sont lancés, tel le Cirad - Inra en France avec la [Prospective Agrimonde](#) ou Vaclav Smil ([Should We Eat Meat](#)), aboutissent à la même conclusion: le système pourrait produire durablement les deux tiers de ce qui est fourni aujourd'hui.

Pour parvenir à ce résultat, il faudra combiner une «agriculture de précision» attentive à l'échelle locale avec des prix qui tiennent compte de la décroissance et avec une modification de nos habitudes alimentaires.

Bonne nouvelle, la quantité de viande recommandée est probablement proche de celle que consommaient nos grands-parents. Retour donc à leurs livres de cuisine.

Ce magazine est publié par [Domaine Public](#), Lausanne (Suisse). Il est aussi disponible en édition eBook pour Kindle (ou autres liseuses) et applications pour tablette, smartphone ou ordinateur.

La reproduction de chaque article est non seulement autorisée, mais encouragée pour autant que soient respectées les conditions de notre [licence CC](#): publication intégrale et lien cliquable vers la source ou indication complète de l'URL de l'article.

Abonnez-vous gratuitement sur [domainepublic.ch](http://domainepublic.ch) pour recevoir l'édition PDF de DP à chaque parution. Faites connaître DP - le magazine PDF à imprimer, l'eBook et le site - autour de vous! Vous pouvez aussi soutenir DP par un [don](#).

## Index des liens

### **Immigration: gérer la quadrature du cercle**

<https://www.admin.ch/ch/f/pore/vi/vis413.html>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a121a>

<https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19995395/index.html#a197>

[https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2014/ref\\_2014-06-202.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2014/ref_2014-06-202.html)

[https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2014/ref\\_2014-10-080.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2014/ref_2014-10-080.html)

[https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2015/ref\\_2015-02-110.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2015/ref_2015-02-110.html)

<http://www.letemps.ch/suisse/2015/05/28/revision-loi-etrangers-clairement-rejetee>

[https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2016/ref\\_2016-03-04.html](https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/aktuell/news/2016/ref_2016-03-04.html)

<http://www.tagesanzeiger.ch/schweiz/standard/Prueft-den-Inlaendervorrang/story/27829848>

[http://www.nzz.ch/schweiz/zuwanderungsinitiative-gewerkschaften-fuer-sanften-inlaendervorrang-ld.6884?extcid=Newsletter\\_11032016\\_Top-News\\_am\\_Morgen](http://www.nzz.ch/schweiz/zuwanderungsinitiative-gewerkschaften-fuer-sanften-inlaendervorrang-ld.6884?extcid=Newsletter_11032016_Top-News_am_Morgen)

<http://www.domainepublic.ch/articles/28994>

### **Le programme quadriennal de législature et ses limites**

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/981.pdf>

<https://www.admin.ch/opc/fr/federal-gazette/2016/1113.pdf>

### **Electricité: la débandade des barons**

<http://www.mo9bile.arcinfo.ch/articles/economie/energies-le-geant-axpo-vacille-et-sa-perte-se-creuse-a-pres-d-un-milliard-de-francs-475038>

<http://www.infosperber.ch/Artikel/Umwelt/Alpiq-Axpo-Verluste-Krise>

<http://www.bilan.ch/economie/blocher-soutient-subventionnement-centrales-nucleaires>

### **Apple contre FBI: L'Europe bouge enfin, la Suisse au loin**

<http://www.domainepublic.ch/articles/29000>

<http://www.theguardian.com/technology/2015/sep/09/microsoft-court-case-hotmail-ireland-search-warrant>

<http://www.silicon.fr/laffaire-apple-fbi-une-menace-pour-le-privacy-shield-141189.html>

<http://www.thelistorian.com/the-apple-fbi-case-threaten-the-privacy-shield/>

<http://www.bloomberg.com/news/articles/2016-03-08/apple-s-clash-with-fbi-risks-piercing-trust-in-eu-privacy-shield>

<https://www.indiegogo.com/projects/hat-claim-your-data-organise-visualise-control--3#/>

### **Viande tendre, maudite et durable**

<http://www.cirad.fr/publications-ressources/edition/etudes-et-documents/agrimonde>

<http://www.wiley.com/WileyCDA/WileyTitle/productCd-1118278720.html>